

EURL A2BCF TEAM

11 RUE SAINTE HELENE

69002 LYON

Exercice du 01/11/2023 au 31/10/2024

Comptes annuels



Activité : Holding

N° SIRET : 84109071500019

Code APE : 6420Z

Désignation de l'entreprise		EURL A2BCF TEAM		11 RUE SAINTE HELENE		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		69002 LYON		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
SIRET		8 4 1 0 9 0 7 1 5 0 0 0 1 9		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31/10/2024		31/10/2023	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	188 960	042		188 960	188 960
	Total I (5)	044	188 960	048		188 960	188 960
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068		070			
		072		074			270
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	303	086		303	84
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	303	098		303	353
	Total général (I + II)	110	189 263	112		189 263	189 313
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	189 960	120	189 960
	Ecart de réévaluation	124		124		124	
	Réserve légale	126		126		126	
	Réserves réglementées*	130		130		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131		132		132	
	Report à nouveau	134		134	(10 070)	134	(7 831)
	Résultat de l'exercice	136		136	2 665	136	(2 240)
	Subventions d'investissement	137		137		137	
	Provisions réglementées	140		140		140	
	Total I	142		142	182 555	142	179 890
Provisions pour risques et charges		Total II	154		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	6 174	156	9 081
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	534	166	343
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169		172		172	
	Comptes courants d'associés	173		173		173	
	Autres dettes	175		175		175	
	Produits constatés d'avance	174		174		174	
Total III	176		176	6 708	176	9 424	
Total général (I + II + III)		180		180	189 263	180	189 313
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: EURL A2BCF TEAM		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31/10/2024	Exercice N-1 clos le 31/10/2023	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210		
	Production vendue	{ biens services *	dont export	209		
			et livraisons	215		
			intracommunautaires	217		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232		
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	1 772	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244		
	Rémunérations du personnel *			250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, I-2°, al. 3 du CGI)	255		254		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	270
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	2 041	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(2 041)	
	Produits financiers (III)			280	5 000	
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294	293	
Charges exceptionnelles (VI)			300			
Impôts sur les bénéfices * (VII)			306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	2 665		
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	2 665		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		330	250	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC *		248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986		989		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		991		
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		344		
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		127		
	dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346		655	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	648		649	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				
	Zone de revitalisation rurales (44, quinquies)			138		
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (an. 44 sexdecies)			992		
Zone de développement prioritaire (an. 44 septdecies)			993			
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite			641			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647			
Déductions exceptionnelles (art 39 decies F)			990			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352			
Bénéfice col. 1			354	2 085		
Déficit col. 2						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356			
	Déficits antérieurs reportables : *	10.070		360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			370			
Bénéfice col. 1			372	2 085		
Déficit col. 2						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

A2BCF TEAM

Société à responsabilité limitée au capital de 189 960,00 euros

Siège social : 8 A chemin de Villeneuve 69130 ECULLY

RCS LYON 841 090 715

(Ci-après, "La Société")

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 4 AVRIL 2025

Exercice clos le 31 octobre 2024

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME DECISION

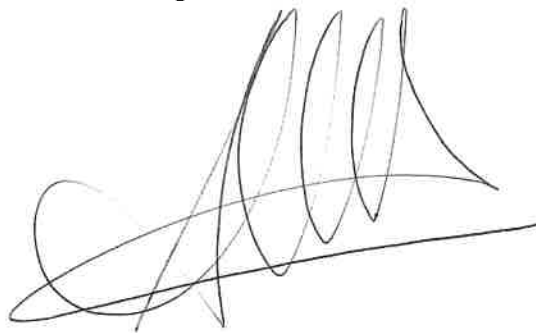
L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2024, soit un bénéfice de 2 954 euros, en totalité au compte « Report à nouveau » en apurement des pertes antérieures.

L'Associé unique rappelle qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au cours des trois précédents exercices clos.

Décision prise par l'Associé Unique le 4 avril 2025.

POUR EXTRAIT
CERTIFIE CONFORME

La Gérance
Monsieur Augustin Michon

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end, positioned below the name of the manager.